

SPRB – BDU
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Albert GOFFART
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : DU 02/pfu/500348
DMS CL/2232-0001/15/2014-160PU
N/réf. : AVL/ah/AUD-2.10_Villo!/s.555
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : AUDERGHEM. Forêt de Soignes / site du Rouge-Cloître. Demande de permis unique portant sur l'installation d'une station Villo! dans la cour d'honneur. **Avis conforme.** Dossier traité par C. Leclercq, DMS et par Fr Guillan-Suarez, DU

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 sous référence, nous vous communiquons l'avis **conforme favorable sous réserve** émis par la CRMS en sa séance du 4 juin 2014, concernant l'objet susmentionné.

Le projet consiste en l'implantation de 24 bornes Villo! et une borne d'information, sans publicité, dans la cour d'honneur du Rouge-Cloître, à proximité de la porte d'accès principale. La zone d'intervention est comprise dans l'emprise du site classé de la forêt de Soignes, protégée par arrêté royal du 2/12/1959. Elle se situe à proximité directe de l'ensemble conventuel, protégé comme monument par arrêté du 16/11/1965.

Le site du Rouge-Cloître a fait l'objet de plusieurs études visant notamment à définir les possibilités d'accès et de stationnement. Un schéma directeur a fixé les principes d'accessibilité tout en préservant l'intra-muros des circulations automobiles et en donnant la priorité à la mobilité douce.

Etant donné que l'implantation d'une station de vélos dans la cour d'honneur est cohérente par rapport au schéma directeur et que le projet respecte les qualités paysagères du site, **la CRMS émet un avis favorable sur la demande sous réserve de légèrement adapter l'implantation des bornes. Celles-ci devraient être déplacées de 2 mètres vers le sud afin de ne pas gêner l'accès et l'utilisation dans de bonnes conditions du préau auprès duquel elles s'implantent.**

La Commission recommande de maintenir les deux racks à vélos existants et de leur conserver un accès facile (par exemple les déplacer à l'entrée du site).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : BDU-DMS : C. Leclercq (+ par mail Th. Wauters, M. Vanhaelen, J.-Fr. Loxhay, C. Leclercq, N. De Saeger) ;
BDU-DU : Fr. Timmermans (+ par mail Fr. Timmermans, Fr. Guillan-Suarez, O. Maroutaëff).